

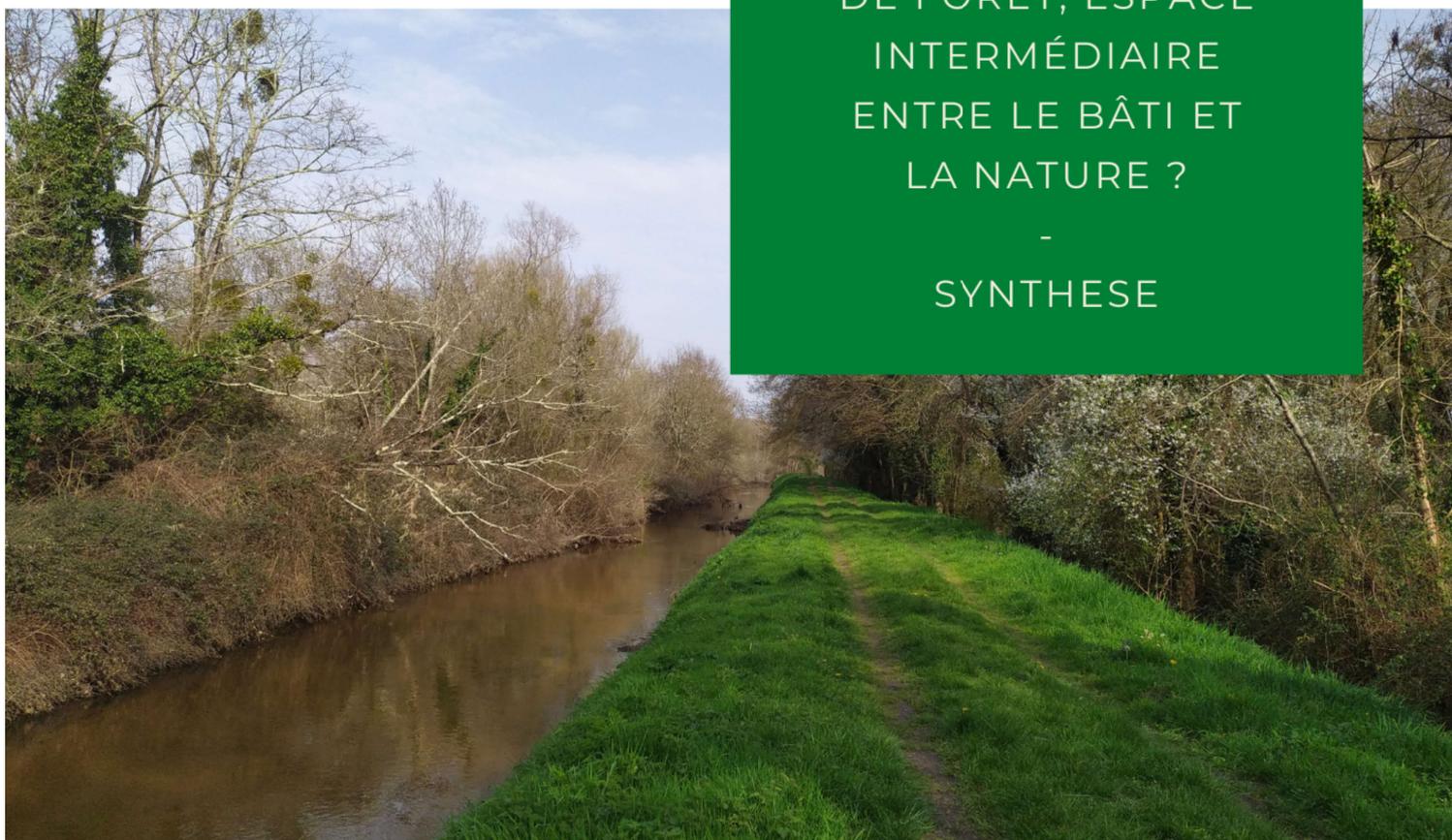
Le Taillan **éd**oc

entre ville et vignes

LES LISIÈRES FORESTIÈRES

QUELS USAGES
POUR LES LISIÈRES
DE FORÊT, ESPACE
INTERMÉDIAIRE
ENTRE LE BÂTI ET
LA NATURE ?

-
SYNTHESE



CLARA BERNADET
FRANÇOISE LIGOU
SIMON MORVAN
MANON TANCREZ

LP VAMTR
2020 - 2021

SOMMAIRE

| | |
|---|-----------|
| Remerciements | 3 |
| Introduction | 4 |
| Quels usages pour les lisières de forêt, espace intermédiaire entre le bâti et la nature ? | 5 |
| I – Le contexte | 5 |
| Carte des forêts et réseaux hydrographique | 5 |
| Photo comparative le Taillan Médoc – 1960 -2017 | 6 |
| Le Taillan Medoc dans Bordeaux Métropole | 7 |
| DFCI | 7 |
| Le PLUI | 8 |
| II – Le diagnostic des lisières | 10 |
| Questionnaire aux habitants | 10 |
| Analyse du questionnaire | 11 |
| Territoire pas du lièvre – allées des fleurs | 11 |
| Territoire Lapey – Pradigna – La Boetie | 12 |
| Quartier de Hontane | 13 |
| Quartier de la Landotte | 14 |
| Analyse générale du questionnaire | 15 |
| III – Mise en place d’actions | 15 |
| Analyse de la carte mentale / Comparaison avec le questionnaire | 16 |
| IV – Propositions | 17 |
| Qu’est ce qu’une lisière ? | 17 |
| Besoin de se cacher de la forêt / Les déchets verts | 18 |
| Des exemples de clôtures qui permettent le passage de la faune | 18 |
| Impact sur la biodiversité / Les clôtures en lisières de forêt du Taillan / Aménagement des clôtures imperméables | 19 |
| Clôture à perméabilité sélective / Clôture habitat | 20 |
| Clôture vivante en saule tressé | 21 |
| Les haies végétales | 21 |
| Les arbustes adaptés aux lisières de forêt | 22 |
| Les arbres adaptés aux lisières de forêt | 23 |
| Schéma : favoriser la biodiversité – les clôtures | 24 |
| Des actions réalisées / Des actions possibles | 25 |
| Conclusion | 26 |

REMERCIEMENTS

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont contribué de près ou de loin à l'avancée de notre projet.

Nous voudrions dans un premier temps remercier, la mairie du Taillan Médoc, qui, à travers cette mission, nous a fait confiance pour mener à bien une démarche de participation citoyenne. Merci aux élus que nous avons rencontrés, qui ont enrichi nos connaissances sur le territoire d'étude.

Un merci particulier à notre référente universitaire Valérie Kociemba, également élue à la Mairie du Taillan Médoc, pour ses conseils qui ont contribué à alimenter notre réflexion.

Nous remercions également toute l'équipe du pôle Aménagement du Taillan Médoc, en particulier Léa Laroumagne, chargée de mission à la transition écologique et à la mobilité douce, pour sa disponibilité et ses propositions qui ont fait progresser notre projet. Merci à Bruno Itthurart pour son aide logistique.

Nous tenons à remercier Alain Escadafal, professeur à l'Université Bordeaux Montaigne, pour son suivi et son aide dans la réalisation de cet écrit.

Les associations Cistude Nature, Arbres et Paysages en Gironde et l'ACCA pour nous avoir accordé des entretiens et avoir répondu à nos questions sur les lisières de forêt, ainsi que pour l'apport de conseils.

Merci aux habitants des lisières de forêt du Taillan Médoc pour leur partage d'expériences et leur participation.

Introduction

Étudiant.e.s en Licence Professionnelle Valorisation, Animation et Médiation des Territoires Ruraux à l'Université Bordeaux-Montaigne, nous avons reçu de la part de la commune du Taillan-Médoc une demande de diagnostic et de valorisation des lisières de forêt.

Le Taillan-Médoc, ville de 10 118 habitants (2018), a une forte relation avec la forêt des Landes, massif forestier classé depuis 1991 en "forêt de protection", elle a une fonction de préservation de la faune et de la flore.

Les forêts ont une forte emprise territoriale sur la commune, avec une occupation du sol de 25% de la superficie totale du Taillan-Médoc. Le massif forestier s'étend sur 420 ha partagé entre forêt communale et forêt privative. La gestion de la partie communale se fait en collaboration entre l'ONF (l'Office National des Forêts) et les services techniques de Bordeaux Métropole (ST6).

La Mairie a soulevé plusieurs problématiques au niveau de ces lisières: présence de déchets verts, hétérogénéité des matériaux utilisés pour les clôtures (mur plein en béton, grillage, haies...), problèmes écologiques liés à l'opacité des clôtures, intrusion d'animaux sauvages tels que le sanglier qui provoque des dégradations dans les jardins privés...

Quels usages pour les lisières de forêt, espace intermédiaire entre le bâti et la nature ?

Nous allons vous présenter :

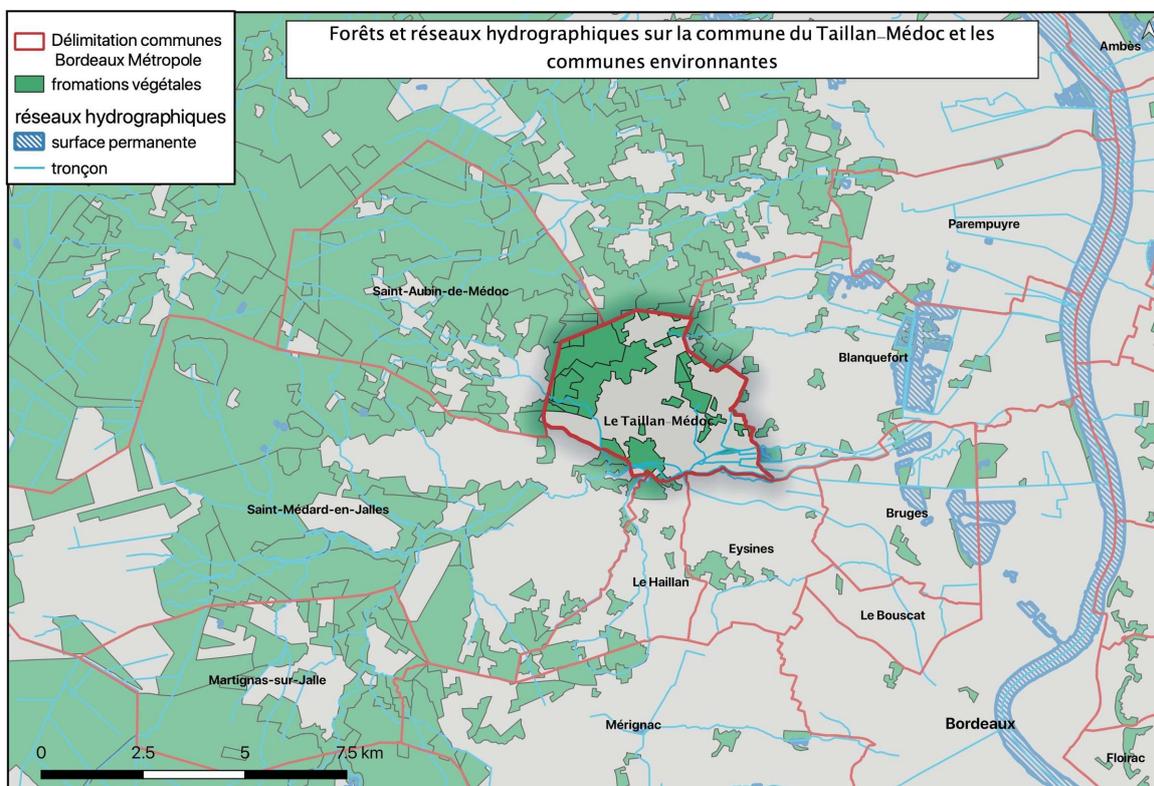
- le contexte
- le diagnostic
- les actions
- les propositions

I - Le contexte

Le Taillan-Médoc est une ville de 10 682 habitants (2020) qui fait partie des 28 communes de la communauté urbaine de Bordeaux Métropole dans le département de la Gironde en région Nouvelle-Aquitaine. La ville n'était composée que de 2778 habitants en 1968, soit une évolution de 285% en 52 ans.

Le Taillan-Médoc est composé de 420 hectares de forêt, ce qui représente, 25% de la superficie totale de la commune.

La forêt est composée essentiellement de feuillus et de pins maritimes. Cet espace de nature attire à ce jour de nombreux usagers aux pratiques hétérogènes qui vont de la randonnée, aux balades équestres en passant par le VTT.



La forêt communale est gérée à la fois par Bordeaux-Métropole, pour l'entretien des chemins et des sols ainsi que par l'ONF (Office National des Forêts) pour une gestion durable de l'espace forestier. Cet espace classé "forêt de protection" depuis 1991.



Source : Remonter le temps - IGN

Figure 2 : photos comparatives Taillan Médoc 1960 - 2017

Le Taillan-Médoc a perdu près de 82% de sa surface agricole utilisée et la Gironde 25%. Cette terre de vignes fut autrefois également un espace de culture maraîchère et d'élevage profitant de "la Jalle" pour alimenter les cultures. En 2010, il ne restait plus que deux exploitants viticoles, un maraîcher et un éleveur ovin.

Le Taillan Médoc dans Bordeaux Métropole

La compétence concernant l'entretien des chemins de forêts est déléguée à Bordeaux-Métropole.

Le PLU¹ définit les orientations du projet d'urbanisme en termes de développement économique, social et de l'environnement pour les années à venir. Il est mis en place en collaboration entre les habitants, les communes et Bordeaux Métropole dans l'objectif de protéger le patrimoine, préserver les ressources, favoriser l'activité économique, favoriser les échanges au sein de la métropole, s'appuyer et concevoir des habitats de qualité.

Les réglementations et les législations

Les premiers éléments de réglementation concernent la protection des forêts contre les incendies, ce document est produit par la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI).

❖ DFCI (Défense des Forêts Contre les Incendies)

- les associations de DFCI s'occupent des travaux de prévention et de mise en valeur du territoire
- les sapeurs-pompiers s'occupent de la lutte active

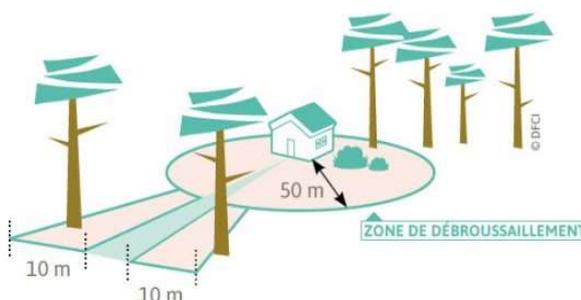
Ce que l'on retient du document réalisé par la DFCI :

Le débroussaillage permet:

- d'éviter les départs de feux et leur propagation
- de réduire l'intensité des incendies
- de faciliter la circulation des véhicules des sapeurs-pompiers

La DFCI informe les propriétaires (ou locataires) de leurs obligations concernant le débroussaillage des lisières de forêts adjacentes à leur terrain.

- 50 m aux abords des constructions
- 10 m de part et d'autre des voies privées d'accès aux constructions
- la totalité de la parcelle des terrains en zone urbaine



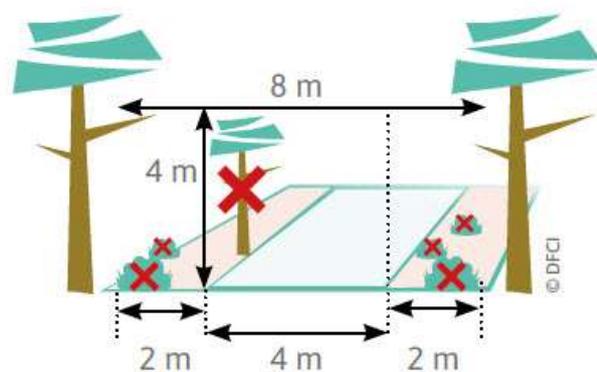
1 : PLU : Plan Local d'Urbanisme

Règles supplémentaires au massif des Landes de Gascogne

- arbres à distance de 3 m minimum des constructions
- hauteur minimale des branches 2,5 m du sol



- Les voies d'accès aux constructions :
- largeur minimale de 4 m,
- végétation supprimée sur 4 m de haut
- largeur de 2 m de part et d'autre de la voie



Figures 3 : trois schémas débroussaillage DFCI

◆ Le PLUi : Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Bordeaux Métropole

Le PLU définit des zones, voici celles qui nous intéressent pour décrypter les espaces de lisières de forêts du Taillan Médoc:

- **A** : Zone agricole (la constructibilité y est limitée aux bâtiments à usage agricole et aux équipements collectifs ou de service public).
- **N** : Zone naturelle et forestière (construction généralement interdite sauf pour des cas très précis)
- **UM 16, UM 17, UM 20** : Tissus à dominante de maisons individuelles récentes
- **UP 44** : Zone d'intérêt patrimonial bâti et/ou paysager

Les règles communes aux zones UM et N :

- Lorsque le terrain est exposé à un risque d'inondation, les clôtures doivent être réalisées de manière à ne pas entraver la libre circulation des eaux.
- Lorsque le terrain est concerné par une servitude d'utilité publique, des prescriptions différentes de celles ci-dessous peuvent être imposées.

Et sur les clôtures existantes en pierres de taille, moellons et fer forgé :

- En cas de démolition totale ou partielle d'une clôture, la reconstruction à l'identique est imposée en tout ou partie. Lors de travaux d'élargissement d'emprise de voirie, elle peut être reconstruite à l'identique.

Clôtures nouvelles :

Les règles spécifiques aux zones N et en bordure de zone N :

- murs pleins interdits, y compris en limites séparatives.
- clôture permettant le passage de la petite faune et de l'écoulement naturel des eaux (grillage ou piquets de bois disjoints...).
- De préférence doublées d'une haie (composée d'essences variées, buissonnantes et/ou arbustives).

Les règles spécifiques aux zones UM:

- mur plein : max 1.20m de haut
- dispositif claire voie : max 1.60m de haut (éventuellement sur un mur plein : max 1m de haut)
- facultatif : une haie arbustive d'essences variées.
- En limites séparatives : marge de recul de 3 m minimum - hauteur max : 2 m,
- Les dispositifs, les matériaux (aspect et teinte) doivent s'intégrer avec le paysage et la construction. Aucun matériau destiné à être recouvert ne doit rester à nu.
- Il existe des dispositions particulières au titre de la "trame bleue" et/ou de la "trame verte".

La zone UP (Hontane) a des règles très spécifiques :

- L'absence de clôture sur le domaine public est privilégiée.
- Les clôtures en limites séparatives :
 - Grillage de teinte sombre (vert de préférence).
 - Poteaux en fers peints (vert de préférence).
 - Haie végétale de part et d'autre du grillage obligatoire(essences locales - voir liste en annexe)
 - Hauteur du grillage 0.80 m max
 - Murs bahuts interdits

Affouillements et exhaussements du sol naturel :

- doivent être autorisés
- doivent favoriser l'infiltration des eaux de pluie
- insertion dans le paysage

Aménagement des abords :

Les matières réfléchissant la lumière (Albédo élevé) et de teinte claire sont à privilégier afin de limiter le phénomène d'îlot de chaleur.

Le PLU n'apporte que peu de réglementations sur les zones UM sur les clôtures à part la hauteur maximum autorisée. Il donne des recommandations sur les haies végétales. Sur la zone UP, la réglementation n'indique pas de clôture sauf en limite séparative avec obligation de haies végétales. La zone N est réglementée avec des clôtures non étanches (grillage ou piquets bois disjoints). Cette réglementation n'est pas très restrictive et n'empêche pas de mettre des clôtures opaques et étanches en lisière de forêt.

II - Diagnostic des lisières

Le questionnaire aux habitants

❖ Pourquoi et comment ?

Un questionnaire a été proposé aux habitants des lisières. Nous avons interrogé 33 habitants. Les questions étaient ouvertes et nous les avons analysées de façon qualitative et non pas quantitative (échantillonnage représentant 1/3 des habitants des lisières).

Le questionnaire porte sur :

- le choix d'habiter en lisière de forêt, des avantages et des inconvénients
- les raisons d'une clôture, du choix du matériau
- leurs connaissances de la réglementation
- leur approche de l'état de la lisière et de ses usages
- des initiatives à proposer

La diffusion du questionnaire :

Nous avons séparé les quartiers en 4 secteurs. L'ensemble de ces secteurs est pavillonnaire individuel où les habitants sont propriétaires de leur maison. Seul le quartier de la rue de Renouille est un habitat locatif et collectif.

❖ Analyse du questionnaire

Figures 4 : quatre cartes de localisation des quartiers des lisières

Territoire Pas du lièvre / Allée des fleurs :



La plupart des habitants de ce quartier y habitent par choix de leur part. Ce choix est lié au bus qui passe à proximité, à la non constructibilité et à la verdure. La majorité apprécie le plaisir de la nature, l'environnement tranquille, serein, calme et sans bruit.

Mais habiter en lisière de forêt peut aussi amener quelques petits désagréments comme les sangliers par exemple.

Les habitants de ces quartiers, ont une clôture pour délimiter la propriété et pour limiter le passage des animaux sauvages et des promeneurs.

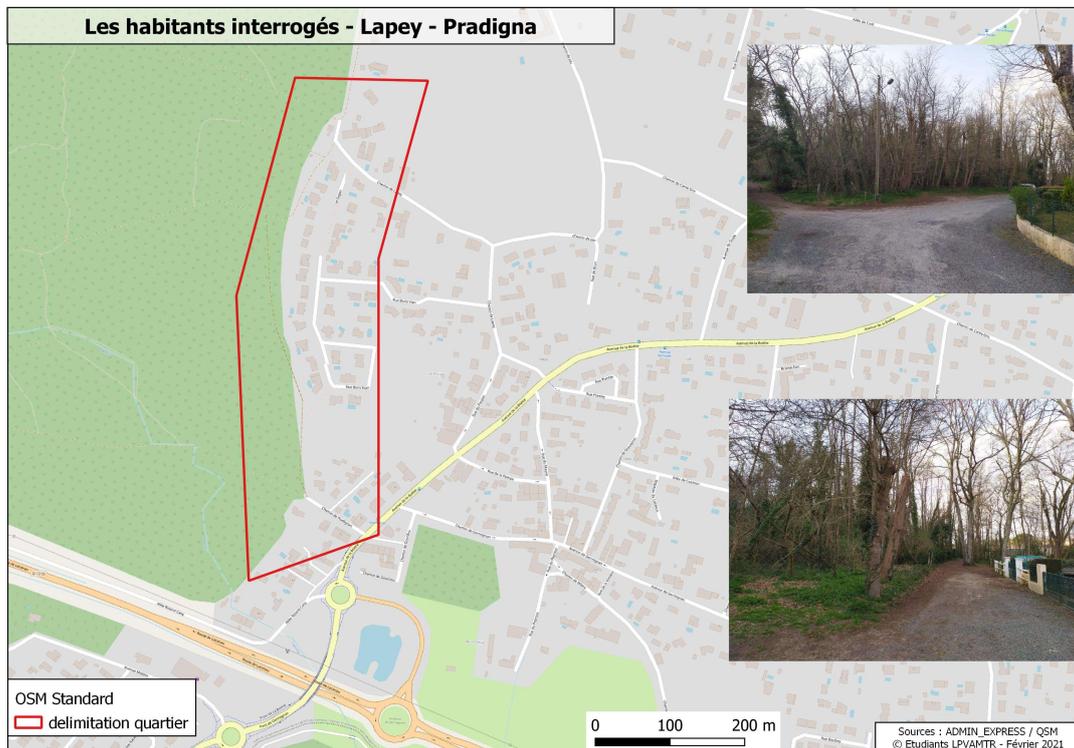
Elles sont faites pour la majorité avec du grillage rigide. Dans certains jardins on peut aussi voir des haies, du béton (qu'il soit en soubassement ou en mur plein) ou encore du claustra.

On remarque que des habitants connaissent les réglementations liées aux lisières de forêt, notamment pour le débroussaillage.

La majorité des interrogés pensent que la lisière n'est pas entretenue, n'est pas propre et qu'on y trouve beaucoup de déchets. D'autres disent qu'elle est propre, jolie et entretenue. Les avis sont partagés, la notion d'entretien n'est pas la même pour tous. Il faudrait définir ce qu'on entend par entretien.

Plusieurs propositions sont faites pour la valorisation des lisières, comme améliorer le balisage surtout au niveau des racines et aménager plus de parking pour les usagers de la forêt qui se garent "n'importe où".

Territoire Lapey / Pradigna / La boétie



La majorité des enquêtés habite en lisière de forêt car c'était une opportunité au moment de l'achat : les terrains étaient peu chers et à proximité avec les établissements scolaires. Habiter en lisière de forêt leur apporte le plaisir d'être dans la nature, la tranquillité, la sérénité et la fraîcheur.

Cela implique quelques petits désagréments : ce sont principalement le passage des promeneurs et les sangliers qui posent problèmes.

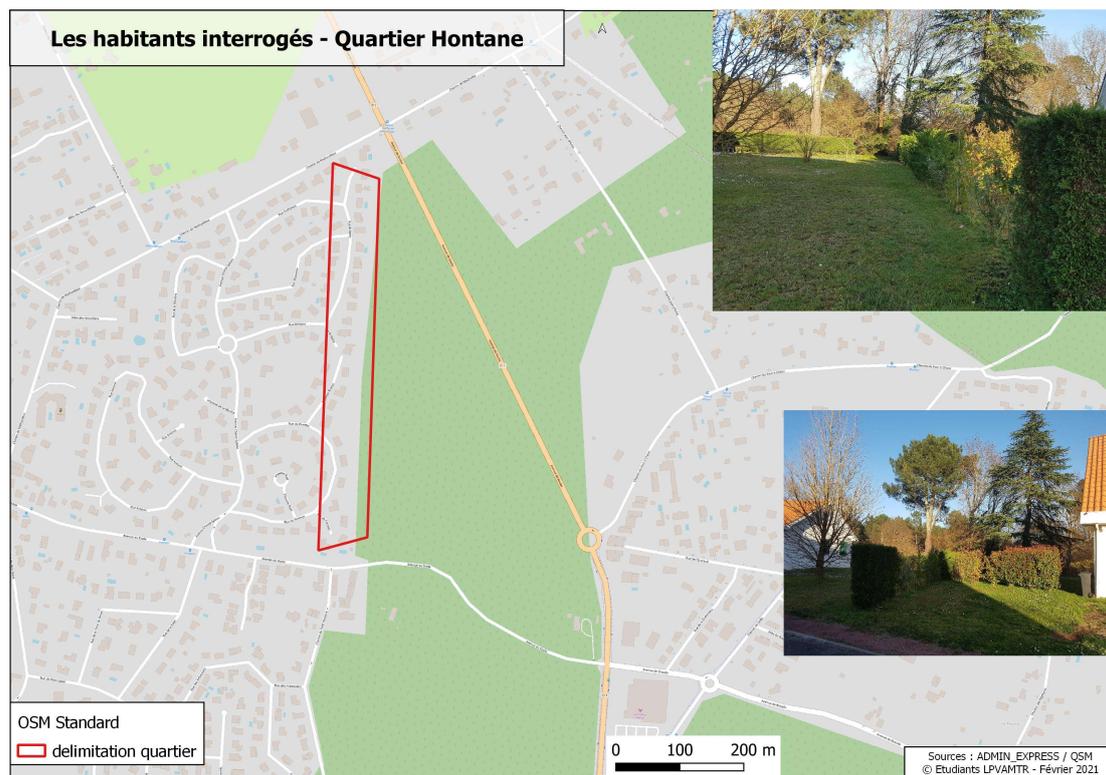
Ici aussi, la présence de la clôture sert à délimiter le terrain, à éviter le passage des animaux et elle sert souvent de brise-vue. Ces clôtures sont principalement en béton (soubassement ou mur plein), en grillage rigide et en rajout des haies ou des brise vue en plastique.

Seule la moitié des enquêtés connaît les recommandations ou obligations concernant les lisières de forêt.

Les avis sont encore partagés concernant l'entretien des lisières, certains la trouve entretenue et d'autres pas

Les enquêtés de ce "quartier" souhaiteraient des réunions sur "la place de la forêt dans la vie des taillanais" ou des balades avec un agent de l'ONF et une journée de ramassage des ordures. La majorité est intéressée pour recevoir un fascicule sur la biodiversité des lisières.

Quartier de Hontane:



Dans ce quartier, les enquêtés ne recherchaient pas les lisières de forêt mais l'apprécient car ce n'est pas constructible derrière. Cela leur apporte, calme, tranquillité, pas de voisinage, le plaisir d'être dans la nature et un peu de fraîcheur l'été grâce aux arbres.

Mais il existe des désagréments : le sanglier ! Le PLU ne permet pas les clôtures dans ce quartier et les sangliers circulent dans les jardins. De ce fait, une clôture en lisière a été permise dans l'unique but d'éviter le passage des animaux. Les clôtures sont en grillage souple, électrique ou du grillage rigide.

Les enquêtés connaissent peu la réglementation en terme de débroussaillage voire pas du tout.

La plupart trouvent que la lisière de forêt est propre et entretenue, même s'il y a la présence partielle de déchets verts.

Plusieurs propositions ont émergé : l'entretien du fossé ou le balisage sur les racines. Ils sont intéressés par des fascicules sur les haies et la biodiversité.

Quartier de la Landotte :



Les habitants interrogés sur ce quartier pensent que c'est une opportunité d'habiter à cet endroit dû à la praticité du bus, de l'école qui sont à proximité. Le lieu en lisière de forêt leur apporte tranquillité, sérénité et le plaisir d'être dans la nature.

A l'unanimité des enquêtés, aucun désagrément n'est causé. Ce quartier est en lisière d'une petite forêt peu sauvage et le problème des sangliers n'est pas présent.

Pour la totalité d'entre eux la clôture était déjà présente lors de l'achat ou de la location. Les matériaux utilisés sont en majorité du grillage souple et/ou des haies.

Les enquêtés ne connaissent pas les recommandations liées aux lisières de forêt.

A la quasi-unanimité la forêt est propre, entretenue et jolie.

Plusieurs pistes ont été évoquées comme le ramassage des sapins de Noël, et dans le pré de derrière faire un espace de jeux tout en gardant le caractère zone humide.

Analyse générale du questionnaire :

Peu d'habitants ont fait le choix d'habiter en lisière de forêt, c'est plutôt une opportunité d'avoir trouvé un terrain à construire ou une maison à vendre. Une fois là, quel que soit le quartier, tous apprécient la tranquillité, la sérénité, la non constructibilité de la forêt. Certains ont cité l'apport de fraîcheur par les arbres. Dans le quartier de Pradigna plus ancien, ils ont évoqué le prix modéré des terrains mais c'était il y a plus de 10 ans. Ils ont parlé aussi de la proximité des écoles (quartier Landotte et Pradigna).

Pour la plupart des habitants de lisière (excepté le quartier sud de Hontane), les clôtures sont construites pour délimiter la propriété mais aussi de façon opaque comme brise-vue. Personne n'a cité l'approche biodiversité dans le choix des matériaux des clôtures.

Les désagréments souvent cités par les habitants des quartiers Pas du lièvre, Pradigna, Lapey sont les promeneurs, VTTiste... de plus en plus nombreux et les sangliers qui font des dégâts sur les sols. Effectivement sur Landotte, la forêt est privée et utilisée uniquement par les habitants du quartier (copropriété) et n'ont pas de problématique promeneurs et sangliers. Derrière le quartier Hontane, il n'y a pas de chemins et la forêt est peu accessible donc pas de promeneurs mais par contre la problématique des sangliers existe.

La vision de l'entretien des lisières est différente selon les habitants et les quartiers, une majorité trouve que c'est très bien. Il est clair que la définition du propre et entretenu n'est pas la même pour tout le monde.

La plupart des propriétaires savent qu'il existe une réglementation pour l'entretien des lisières. Ils la connaissent rarement dans sa globalité.

De cette analyse, il est ressorti que les habitants n'avaient pas tous une représentation des lisières identiques.

Pour aller plus loin et mieux connaître leur approche, nous avons décidé de faire des réunions en visioconférence par quartier afin d'étudier leur représentation des lisières.

III - Mise en place d'actions

Suite aux entretiens avec les différents acteurs, nous avons fait le choix d'organiser des réunions avec les habitants des lisières de forêt.

Nous avons, pour ces réunions, invité l'ensemble des habitants en lisière de forêt sur le Taillan Médoc le 1er mars.

L'atelier était basé sur la réalisation d'une carte mentale (ci-dessous). L'intérêt de cet atelier est de mettre en avant la représentation que se font les habitants de la lisière de forêt. Le principe est de placer un mot ou une idée au centre d'une carte. Ensuite, il faut en sortir quatre idées qui se réfèrent au mot. Puis soumettre quatre sous-idées.

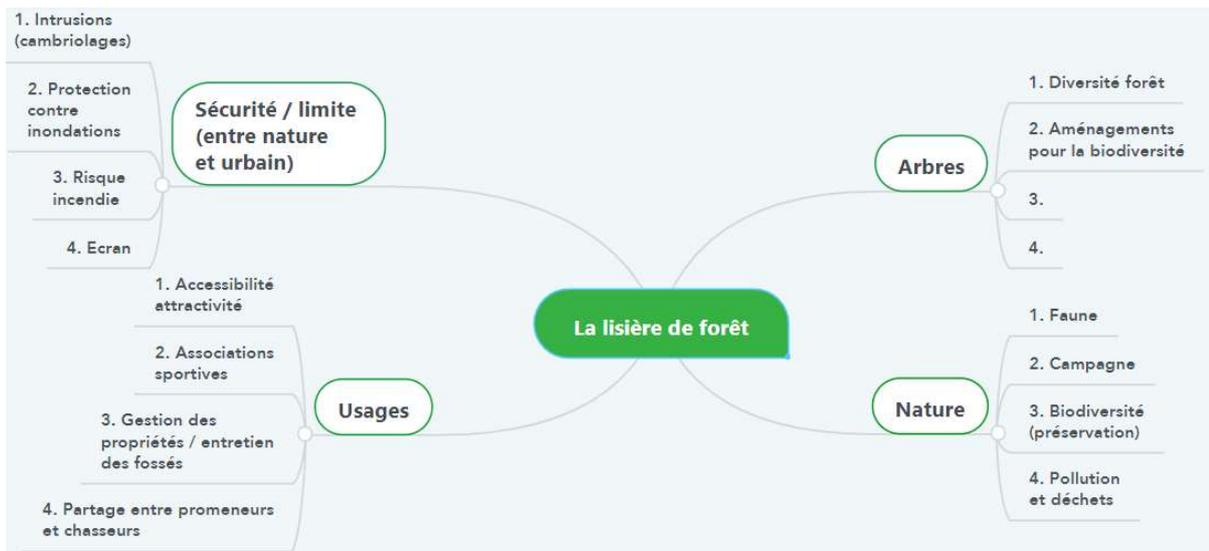


Figure 5 : carte mentale réalisée avec les habitants de lisière de forêt

◆ Analyse de la carte mentale

De cette carte mentale, est apparu en premier le plaisir d'habiter en lisière de forêt : la nature, les arbres, la campagne, la faune... Le sujet de la pollution et des déchets a été abordé dans le cadre de la nature. Dans le même temps, les usages récréatifs sont apparus : sports, promenade, attractivité... Ensuite sont arrivés les problèmes liés à la sécurité dans un sens large : intrusion, eau et incendie mais aussi le problème lié à l'entretien des lisières pour lutter contre les incendies.

L'animation avec la carte mentale fait ressortir ce qui vient à l'esprit spontanément et ici c'est le côté positif des lisières mais rapidement arrivent certains problèmes des usages et de la sécurité. Nous noterons que les habitants n'ont pas du tout évoqué la question des clôtures.

◆ Comparaison avec les résultats du questionnaire

Le questionnaire élaboré à partir de questions ouvertes a permis d'aborder tous les sujets : le choix d'habiter en lisière, les clôtures, l'entretien de la lisière, la réglementation, les avantages et les inconvénients d'habiter en lisière. On s'aperçoit d'une différence importante entre un entretien dirigé (questionnaire) et des réponses spontanées. La question des clôtures lors des entretiens était importante et pourtant les habitants n'y pensent pas spontanément. On peut penser que c'est tellement évident de mettre des clôtures que le sujet n'est pas abordé dans la carte mentale. La tranquillité, la nature ressort des 2 types d'entretien ainsi que le problème de la réglementation et de la sécurité. La représentation des lisières par les habitants peut être très différente : les notions d'entretien et de sécurité divergent. Le problème des clôtures par rapport à la biodiversité et au paysage n'est pas ou peu abordé.

Il sera d'autant plus important d'aborder le sujet en termes d'éducation et de médiation pour arriver au meilleur consensus possible et à une prise de conscience des habitants de leur rôle envers la biodiversité et l'esthétique.

Restitution aux élus

- transmettre notre diagnostic sur les pratiques en lisière de forêt
- faire ressortir la parole des différents acteurs de ces lisières de forêt.

L'intérêt de cette restitution est de faire prendre conscience aux élus qu'il est possible de fédérer les habitants autour de projets qui les concernent mais aussi qu'il est important de les sensibiliser et de leur donner accès à l'information.

IV - Propositions

❖ Qu'est ce qu'une lisière ?

Une lisière contient 3 strates:

- un ourlet herbacé
- une zone arbustive buissonnante
- une zone arborée

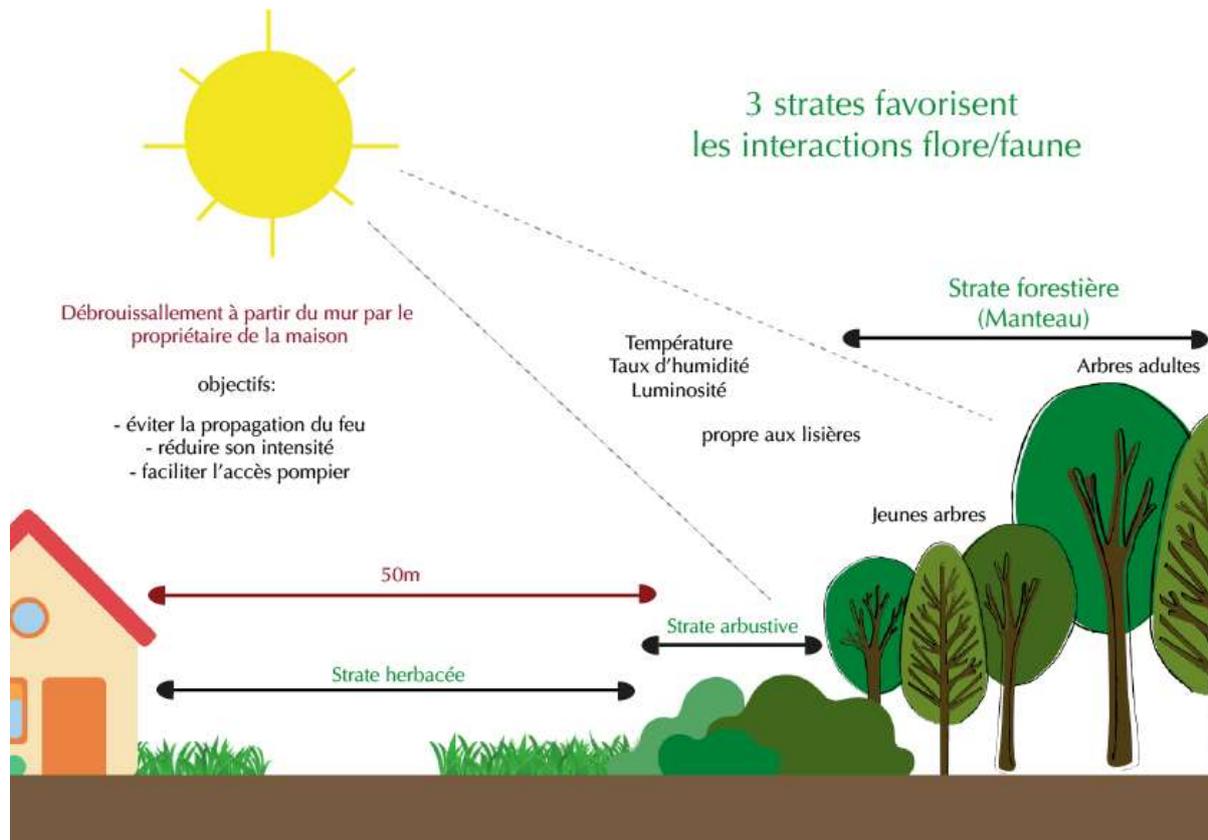


Figure 6 : les 3 strates en lisière de forêt

- favorise une diversité écologique.
- lieux de conservation des micro-habitats grâce à une température, un taux d'humidité et une luminosité.
- favorise la diversification de la flore et de la faune.

L'objectif est de conserver cette végétation hétérogène, étagée. Les interactions flore/faune ne se font que si chacune de ces 3 strates est présente. L'aménagement d'un chemin entre la lisière urbaine et la lisière forestière permet également le développement de la strate herbacée.

Besoin de se cacher de la forêt

- Clôtures : de nombreuses clôtures opaques sont installées en lisières proches des sentiers (claustra, PVC, brande...).
- Murs : les murs pour se cacher, se protéger des nuisances liées à la forêt ne sont pas rares. Leur opacité permet également de se préserver du regard des usagers des lisières.
-

→ Les habitants tournent le dos à la forêt, l'espace de vie est régulièrement côté voirie.

En dehors du sujet esthétique concernant l'hétérogénéité des matériaux utilisés, ces clôtures/murs sont limitants pour le passage de la biodiversité.



Les déchets verts : ils appauvrissent la flore, augmentent le taux d'azote dans le sol et le risque de pollution des eaux.

Figure 7 : photo de déchet vert en lisière de forêt du Taillan Médoc

◆ Des exemples de clôtures qui permettent le passage de la faune

Si la question de la clôture interroge particulièrement en France sur les notions de propriété, de sécurité et de plus en plus de gestion des flux, elle a également un impact non négligeable pour la faune. Elle est en effet source de fragmentation des habitats et limite le déplacement quand ces barrières sont trop imperméables.²

² : Les Fiches Techniques - Limiter l'impact des clôtures sur la biodiversité - U2B (Urbanisme Bâti & Biodiversité)

Différents matériaux sont utilisés : bois, grillage, fer, maçonnerie comme des murs ou des murets, clôture "vivante" comme des haies ou des saules tressés. Selon leur mise en œuvre, leur fonction ou leur esthétique, ces séparations auront une interaction avec la faune plus ou moins négative. On pourra noter des techniques alternatives à la pose de clôture : saut-de-loup (fossé), grilles à clôtures rétractables, buttes.

Impact sur la biodiversité :

Les clôtures ont un impact sur la faune terrestre : petits mammifères, amphibiens, reptiles et certains insectes. Elles contraignent le déplacement des individus dans l'espace et sur leurs territoires. Par extension, elles peuvent contribuer à augmenter la mortalité des espèces en les contraignant à circuler ou à stagner sur des espaces dangereux (voies de circulation, terrains en impasse). Pour les groupes plus mobiles (oiseaux, insectes volants), les séparations peuvent contribuer à fragmenter des territoires entraînant une perte d'attractivité de ces espaces.

Les clôtures en lisière de forêt au Taillan : elles sont diversifiées

La plupart sont imperméables, opaques, ou à claire voie parfois sans clôture. On observe peu de clôture végétale en lisière de forêt.

Des possibilités pour les habitants :

Aménagements des clôtures imperméables :

Il s'agit des séparations empêchant la circulation des espèces terrestres évoquées ci-dessus. Elles concernent les clôtures pleines au moins dans leur partie inférieure : murs, murets, palissades ou de clôtures à mailles fines empêchant le franchissement des espèces les plus grosses.



La solution la plus simple consiste à percer des ouvertures d'environ 20 cm x 20 cm, au niveau du sol, tous les 10 mètres, sur l'ensemble du linéaire de la clôture.

Clôture à perméabilité sélective :



Si l'objectif de la clôture est d'empêcher le franchissement des personnes, il est possible d'assurer cet objectif tout en permettant la traversée de la petite faune. Pour cela, on évitera les murs et murets sans ouvertures dans la partie basse, et on favorisera des systèmes à maille larges (grillage à mouton, lices en bois, barrières en bois à croisillons, claustras ouverts) ou non jointifs.



Clôture "habitat" :



Muret avec gîtes intégrés

gîtes et abris pour la faune et assurer leur cycle biologique :

- les murs et murets aménagés d'anfractuosités : interstices, aménagements de loges, nichoirs ou abris intégrés, plantation de végétaux (mur fleuri et mur-jardinière, plantes grimpantes).

clôtures vivantes : en saule tressé



Les haies végétales :

Le végétal peut convenir comme séparation de propriété à condition d'accepter une période de développement végétal. On choisira des haies variées composées d'essences locales adaptées aux conditions climatiques et à la faune locale.

Pour les essences locales du Taillan, "Arbres et Paysages en Gironde" nous ont communiqué une liste que vous trouverez ci dessous :

En essences intéressantes en sous-bois nous trouverons donc : le charme (*Carpinus betulus*), **l'alisier torminal** (*Sorbus torminalis*), **l'arbousier** (*Arbutus unedo*) , le houx (*Ilex aquifolium*), le sureau noir (*Sambucus nigra*) (à privilégier en milieu humide), **la bourdaine** (*Frangula rhamnus*).

En essences intéressantes en lisière nous aurons : l'érable champêtre (*Acer campestre*), **le prunellier** (*Prunus spinosa*) (épineux), **le néflier** (*Mespilus germanica*) (épineux), **l'aubépine** (*Crataegus monogyna*) (épineux), **la viorne lantane** (*Viburnum lantana*), **la viorne obier** (*Viburnum opulus*) (à privilégier en milieu humide), **le troène des bois** (*Ligustrum vulgare*).

A noter que les espèces de sous-bois sont également adaptées aux lisières boisées.

Figure 8 : Les arbustes adaptés aux lisières de forêt :

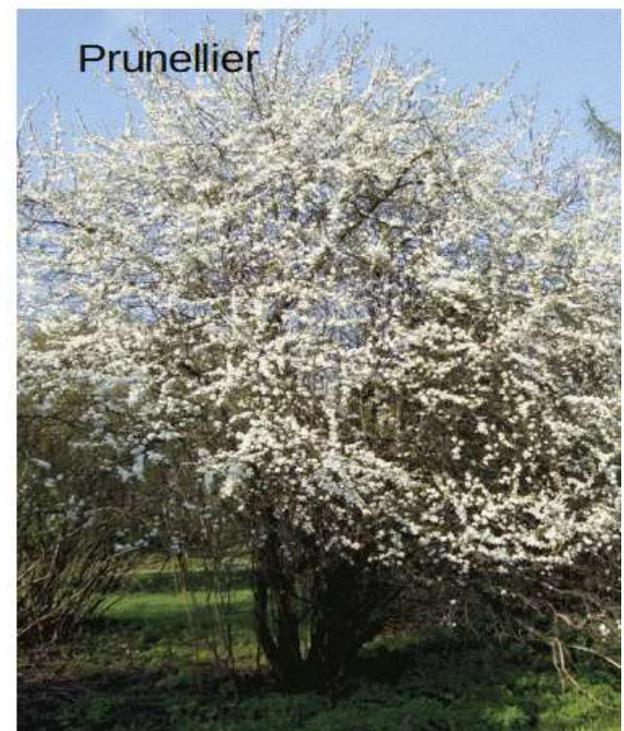


Figure 9 : Les arbres adaptés aux lisières de forêt :

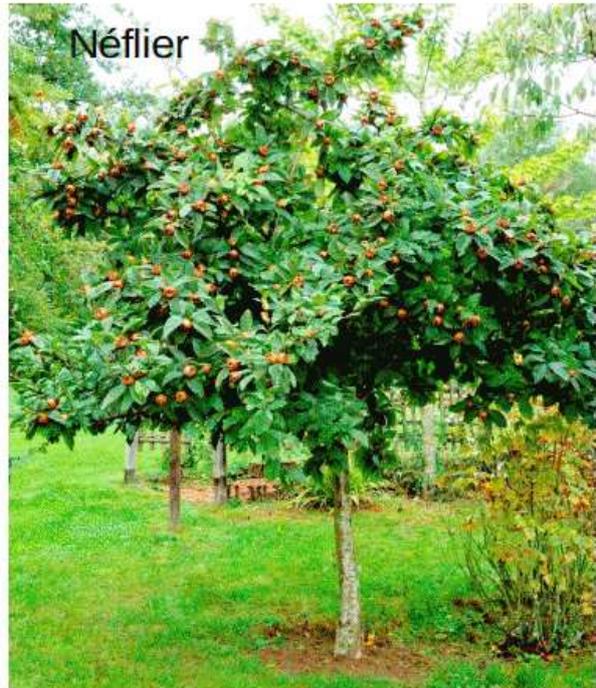
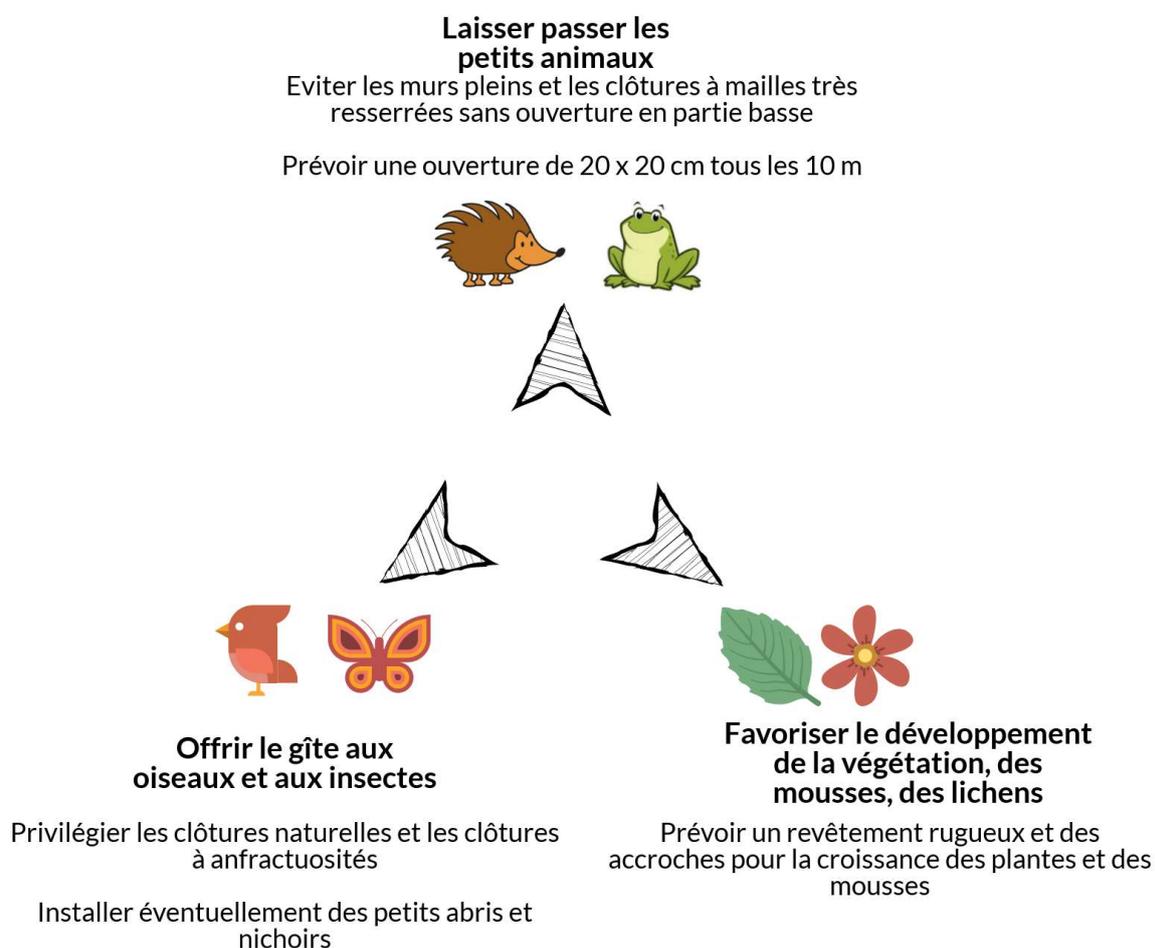


Figure 10 :Le schéma suivant, résume les informations essentielles :

Favoriser la biodiversité Les clôtures

Objectifs :

- Accueillir la biodiversité et renouer avec la faune et la flore
- Rétablir des continuités écologiques à l'échelle urbaine en rendant les parcelles perméables



Source : <https://flores-amo.fr/biodiversite-clotures-lyon-paris/>

❖ **Des actions réalisées**

- un petit fascicule "Lisière et biodiversité haie"
 - à distribuer aux habitants des lisières
 - disponible sur le site de la mairie
- retour sur notre travail :
 - document complet à consulter au pôle aménagement
 - document synthétique pour les habitants sur le site de la mairie

❖ **Des actions possibles**

Quelques propositions d'action suite aux entretiens avec les habitants des lisières et les élus :

- des réunions sur la forêt dans la vie des Taillanais
- de la documentation pour sensibiliser et vulgariser (biodiversité, entretien) -
- de la sensibilisation directe auprès des habitants (balade avec technicien ONF), des écoles, des centres de loisir.
- faire évoluer le PLU
- parking aux abords des forêts
- Améliorer la gestion de l'entretien des lisières de forêt pour lutter contre les incendies (réglementation, médiation habitants des lisières et propriétaires forestiers...)

Conclusion

Ce projet avait pour ambition de réaliser un diagnostic des lisières de forêt pour en définir les usages. Nous avons fait une approche systémique de ce territoire. C'est effectivement par l'étude des représentations des habitants, l'observation des usages en lisière et l'appropriation des connaissances au sujet de cet espace que nous avons su mener à bien ce projet.

L'intérêt était de prendre en compte l'espace vécu par ses acteurs pour développer notre propre perception. C'est grâce à cela que nous avons compris que les lisières forestières avaient des problématiques paysagères, environnementales et de sécurité.

La réalisation de ce diagnostic a fait apparaître les difficultés d'éveil des consciences en faveur de la biodiversité et de la lutte contre le changement climatique. La majorité est encore peu sensibilisée à ces notions ; mais les élus, en créant le poste de chargée de mission à la transition écologique, y travaillent.

Il nous a donc paru important que les habitants s'expriment sur ces problématiques pour que nous puissions mettre en avant les représentations qu'ils se font de ces espaces afin de proposer une sensibilisation quant à de possibles aménagements favorisant la biodiversité ou bien sur les réglementations en vigueur.

L'intérêt de la restitution aux élus est qu'ils puissent eux même intégrer ces notions dans les réglementations, qui sont pour le moment inadaptées voire inexistantes.

Nos convictions et les découvertes que nous avons faites durant cette période nous permettent d'affirmer que les enjeux sur la biodiversité, le paysage, le lien social sont importants. Les politiques locales doivent être à la hauteur de ces derniers car ils sont l'un des maillons décisif dans la chaîne du développement local et durable.